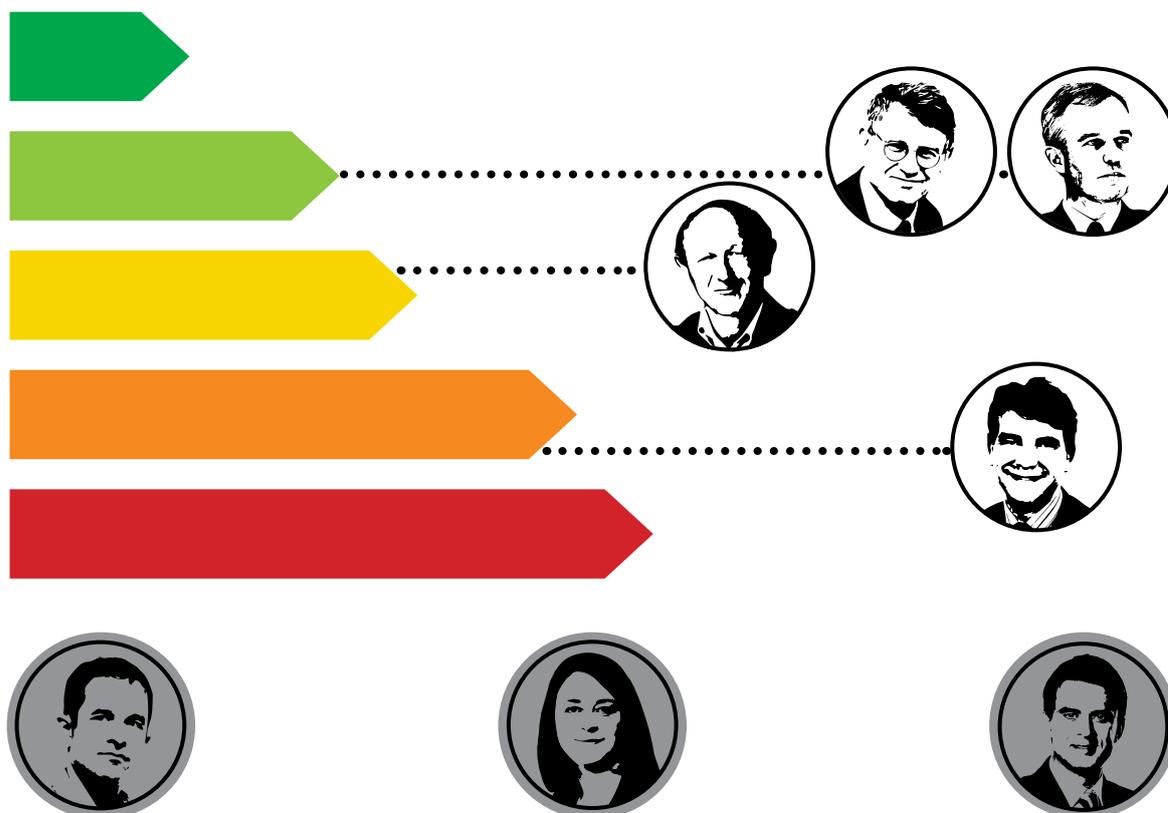




RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DES CANDIDAT-E-S À LA PRIMAIRE DE LA BELLE ALLIANCE POPULAIRE ENGAGEMENTS SUR LES QUESTIONS LGBT

I. ÉVALUATION GLOBALE



Des 7 candidat-e-s à la primaire de la belle alliance populaire, seuls Jean-Luc Bennahmias, Vincent Peillon et François de Rugy ont répondu à notre questionnaire et ce malgré plusieurs contacts et relances avec les équipes de campagne. Arnaud Montebourg, quant à lui, nous a fait parvenir un courriel sans répondre au questionnaire. Nous regrettons vivement ce silence, qui non seulement nous semble une marque de manque d'intérêt pour nos sujets, mais surtout empêche les électeurs et les électrices de voter en connaissant leur programme.

Les trois candidats qui ont répondu soutiennent une grande partie des revendications des personnes lesbiennes, gaies et bies, en s'engageant, entre autres, à renforcer la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle, à développer des actions et des financements pour lutter contre le VIH/Sida et à agir dans les instances internationales pour une meilleure protection. Cependant, sur les questions de famille, Jean-Luc Bennahmias ne s'engage que sur l'ouverture de la procréation médicalement assistée aux couples de femmes et Arnaud Montebourg souhaite ouvrir un débat sur ce sujet.



II. FOCUS THÉMATIQUES



I. DROITS DES PERSONNES TRANS



Jean-Luc Bennaïmias et François de Rugy se déclarent en faveur d'un changement d'état-civil déjudiciarisé, fondé uniquement sur l'autodétermination. Vincent Peillon ne se prononce pas sur ce point. Ces trois candidats sont en faveur de l'amélioration des conditions d'incarcération des personnes trans. Cependant, Jean-Luc Bennaïmias se prononce contre la prise en charge effective de toutes les dépenses de santé induites par les parcours de transition, en France comme à l'étranger et contre l'utilisation par les jeunes trans d'un pseudonyme pendant leurs études, point sur lequel Vincent Peillon ne se prononce pas, précisant qu'il faut « aborder les enjeux concernés avec la plus grande précision. »



II. COUPLE ET PARENTALITÉ



Si Jean-Luc Bennaïmias, Vincent Peillon et François de Rugy sont en faveur de l'accès à la Procréation Médicalement Assistée pour les couples de femmes, Jean-Luc Bennaïmias se prononce contre son ouverture aux femmes célibataires. Arnaud Montebourg, quant à lui, souhaite ouvrir un débat avec les professionnels. Jean-Luc Bennaïmias est contre l'ouverture de l'adoption aux couples non mariés, contre la possibilité pour les familles homoparentales de sécuriser leur filiation avec une reconnaissance en mairie (sujet sur lequel Vincent Peillon ne se prononce pas précisant qu'il a « d'abord à l'esprit que la France est signataire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui fait de l'intérêt de l'enfant un intérêt primordial. ») et contre la reconnaissance de l'état civil des enfants nés par Gestation Pour Autrui à l'étranger, allant donc à l'encontre de la décision de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. François de Rugy, quant à lui, se prononce pour l'ouverture de la gestation pour autrui dans des conditions d'encadrement strictes.



III. SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS



Jean-Luc Bennaïmias, Vincent Peillon et François de Rugy se montrent très engagés sur les questions de santé, où ils sont en accord avec toutes nos revendications : financement de la lutte contre le VIH/Sida en France et à l'international, campagnes de prévention ciblées et aux programmes de promotion de la santé des femmes. Ils s'engagent également à maintenir l'Aide Médicale d'État, le remboursement des soins courants par l'assurance maladie et à oeuvrer pour la baisse du coût des médicaments.



IV. ÉDUCATION



Si les trois candidats qui ont répondu au questionnaire considèrent qu'il faut lutter contre les LGBTphobies dans l'enseignement, en mettant en place des campagnes et en formant les personnels, Jean-Luc Bennaïmias n'est pas favorable à la lutte contre les inégalités femme/homme dès le primaire. Par ailleurs, seul Vincent Peillon est favorable au développement des études sur les questions de genre à l'université ni des questions d'orientation sexuelle et de discrimination envers les LGBT dans les programmes scolaires, François de Rugy précisant que le Président de la République n'a pas à intervenir dans les programmes.



V. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



Les trois candidats qui ont répondu au questionnaire se montrent favorables à l'institutionnalisation de la lutte contre les discriminations à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre en maintenant la DILCRA, en confiant la mission de production d'un rapport annuel à la CNCDH et en renforçant les moyens du défenseur des droits. Ils s'engagent aussi à demander aux fédérations sportives des engagements contre les discriminations. Vincent Peillon précise qu'il créera un secrétariat d'État à la lutte contre les discriminations.



VI. INTERNATIONAL



Les candidats qui ont répondu au questionnaire sont là aussi engagés pour défendre les droits des personnes LGBT dans les instances internationales : dépenalisation de l'homosexualité et de la transidentité, dépsychiatisation de cette dernière. Ils garantissent aussi le droit d'asile aux personnes LGBT persécutées, mais seul Vincent Peillon se prononce sur l'indépendance des médecins en charge de l'évaluation de la santé des étrangers et sur le transfert du droit au séjour pour soin de la tutelle du ministère de l'Intérieur vers le ministère de la Santé. François de Rugy précise que les médecins sont par essence indépendants et que le séjour est une compétence du ministère de l'Intérieur qui ne peut être démembrée.